

**CGV-960921**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

128e séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le 21 septembre 1996

De 9 h à 13 h 55

Campus d'Edmundston

**PRÉSENCES**

Jimmy Abud Nord-Est  
Greg Allain Professeur (Moncton)  
Robert Asselin Étudiant (Moncton)  
Yvan Bastien Québec  
Bernard Beaudin Extérieur des régions  
Daniel Bélanger Professeur (Edmundston)  
Annette Boucher Atlantique (NÉ)  
Paul L. Bourque Sud-Est  
Rino Castonguay Association des ancien-ne-s et ami-e-s (Edmundston)  
Gérald Clavette Nord-Ouest  
Lucille Collette Association des ancien-ne-s et ami-e-s (Moncton)  
Marc Comeau Étudiant (Shippagan)  
Jules de Tibeiro Professeur (Shippagan)  
Lucie Lavigne Nord-Ouest  
Léonce Losier Nord-Est  
Mildred Pinet Association des ancien-ne-s et ami-e-s (Shippagan)  
Luc Richard Étudiant (Edmundston)  
Jean-Bernard Robichaud, recteur U de M  
Dennis Savoie, vice-président Extérieur des régions  
Richard Savoie Nord-Est

**INVITÉS ET INVITÉES**

Paul-Émile Benoit, directeur, Communication Moncton  
Rhéal Bérubé, directeur, Développement universitaire Moncton  
Armand Caron, vice-recteur Shippagan  
Normand Carrier, vice-recteur Edmundston  
Donald Cormier, directeur, Service des finances Moncton  
Léandre Desjardins, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M  
Fernand Landry, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH) U de M

Colette Landry Martin, directrice générale, Éducation permanente (DGEP) U de M  
Simone LeBlanc-Rainville, SG par intérim et secrétaire du CGV U de M

**EXCUSÉ-E-S** :Laurie Boucher, Louise Comeau, Marcelle Fafard-Godbout, Georgio Gaudet et Antonine Maillet

## **TABLE DES MATIÈRES**

Page

1. OUVERTURE	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE ET ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	5
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	5
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	5
7. CORRESPONDANCE	5
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-960615	5
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU CGV	5
10. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-960906	6
11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU CEX	6
11.1 Rapport du registrariat	6
11.2 Résultat d'un sondage sur le rôle des membres du CGV	6
11.3 Nominations au Campus de Moncton	7
11.4 Congé sans solde au Campus de Moncton	8
11.5 Nominations au Campus d'Edmundston	8
11.6 Retraite anticipée du VRER	8
12. SUIVI DU SÉNAT (SAC-960828)	8
13. POLITIQUE D'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI	9
14. PARC SCIENTIFIQUE	9
15. RAPPORT DU RECTEUR	9
15.1 Répertoire 1996-1998	9
15.2 Plan stratégique	9
15.3 Mission au Viêt-Nam	10
<b>ASSEMBLÉE ANNUELLE</b>	
16. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES	10
17. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 1995-1996	10
18. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR OU DE LA VÉRIFICATRICE	10
19. NOMINATIONS	11
19.1 Comité exécutif	11
19.2 Vice-présidence du Conseil des gouverneurs	11
19.3 Comité de finance	11
20. AFFAIRES NOUVELLES	11
20.1 Chaire d'études coopératives et soins de santé	11

20.2 Représentation des étudiants et des étudiantes au CGV 12  
20.3 Harmonisation des taxes : projet de lettre 12  
21. PROCHAINE RÉUNION 12  
22. LES NOUVELLES TECHNOLOGIES À L'UNIVERSITÉ : DÉMONSTRATION 12  
23. ANNONCES 13  
24. CLÔTURE 13  
DOCUMENTS 14  
Document A : Ordre du jour adopté A(1)  
Document B : Rapport du registrariat B(1-26)  
Document C : Sondage sur le rôle des membres du CGV C(1-4)  
Document D : Parc scientifique : contrat de gestion D(1-17)  
Document E : Rapport du recteur E(1-37)  
Document F : États financiers vérifiés 1995-1996 F(1-23)  
Document G : Nominations G(1-3)  
Document H : Lettre de Robert Asselin : représentation des étudiants et des étudiantes au CGV H(1-2)  
Document I : Harmonisation des taxes : projet de lettre I(1-3)

**Nota bene :**

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour «résolution») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs sont maintenant sur le W3 à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/arcum.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

**1. OUVERTURE**

La présidente étant absente pour cause de mortalité dans sa famille, le recteur appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 15. Il explique que le vice-président, Dennis Savoie, tout en ayant terminé son mandat, reste membre du Conseil jusqu'à ce qu'il soit remplacé. Selon les *Statuts et règlements*, il pourrait présider la réunion.

**R : 01-CGV-960921**

Lucie Lavigne, appuyée de Bernard Beaudin, propose :

« *Que Dennis Savoie préside la présente réunion.* »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

## **2. MINUTE DE RECUEILLEMENT**

Le président invite l'assemblée à observer une minute de silence en ayant une pensée pour la présidente et sa famille, de même que pour Hervé Belzile, un ami de l'Université, décédé dernièrement.

## **3. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE ET ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES**

Richard Savoie, président du Comité de mise en candidature préside cette partie de la réunion. Il présente son rapport, dont voici les principaux éléments.

Membres du Comité : Laurie Boucher, Marcelle Fafard-Godbout, Lucie Lavigne, Jean-Bernard Robichaud et Richard Savoie.

Représentants choisis par leurs associations : Greg Allain (ABPUM), Rino Castonguay (Association des anciens, anciennes, amis et amies du Campus d'Edmundston), Jules de Tibeiro (APPUMAS).

Membres qui acceptent de soumettre leur candidature pour un renouvellement de mandat et dont le Comité recommande la reconduction : Louise Comeau (Île-du-Prince-Édouard); Léonce Losier (Nord-Est) Dennis Savoie (Extérieur des trois régions).

Membres qui ne souhaitent pas que leur mandat soit reconduit : Suzanne Lévesque (Extérieur de l'Atlantique), Jean Nadeau (Sud-Est).

Membres que propose le Comité pour les remplacer : Soeur Édith Légère et Marcel Bujold.

### ***R : 02-CGV-960921***

Jimmy Abud, appuyé par Richard Savoie, fait la proposition suivante :

*« Le Conseil des gouverneurs recommande :*

*Que l'on accepte la nomination de **Greg Allain, Rino Castonguay et Jules de Tibeiro** comme membres du Conseil;*

*Que l'on accepte le renouvellement du mandat de **Louise Comeau, de Léonce Losier et de Dennis Savoie;***

*Que **Soeur Édith Léger et Marcel Bujold** soient nommés membres du Conseil des gouverneurs. »*

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

Dennis Savoie reprend la présidence de l'assemblée. Il souligne la présence de Colette Landry Martin, nouvelle directrice générale de l'Éducation permanente, et de Donald Cormier, directeur du Service des finances. Il annonce qu'en plus de Marcelle Fafard-Godbout, les personnes suivantes se sont excusées : Laurie Boucher, Louise Comeau, Georgio Gaudet et Antonine Maillet.

#### **4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

La SG donne lecture de l'avis de convocation.

#### **5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

Tout est en règle, selon la SG.

#### **6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

(Voir le Document A, p. 1)

Au point 21 (*Affaires nouvelles*), on ajoute :

21.1 Représentation des étudiants et des étudiantes au CGV

21.2 Harmonisation des taxes : projet de lettre

**R : 03-CGV-960615**

Gérald Clavette, appuyé par Richard Savoie, propose :

«*Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié.*»

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

#### **7. CORRESPONDANCE**

Les lettres reçues seront traitées à la rubrique *Affaires nouvelles*.

#### **8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-960615**

Daniel Bélanger souligne que c'est à titre de gouverneur qu'il avait écrit à la présidente. S'il avait été présent, il aurait posé sa question au vice-recteur.

Bernard Beaudin et Paul L. Bourque devraient figurer parmi les personnes excusées.

**R : 04-CGV-960921**

Mildred Pinet, appuyée par Léonce Losier, propose :

«*Que le procès-verbal CGV-960615 soit adopté tel qu'il a été modifié.*»

Vote sur R04 Abstention 1 ADOPTÉE

## **9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU CGV**

Aucune.

## **10. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-960906**

***R : 05-CGV-960921***

Richard Savoie, appuyé par Yvan Bastien, propose :

«*Que le procès-verbal du CEX-960906 soit reçu.*»

À la rubrique 6.2 *Chômage en éducation*, Gérald Clavette suggère que l'on biffe le mot *pression*, dont la connotation est négative.

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

## **11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU CEX**

### **11.1 *Rapport du registrariat***

Voir le Document B, p. 1-26

***R : 06-CGV-960921***

Daniel Bélanger, appuyé par Jimmy Abud, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs donne son approbation au plan de recrutement 1996-1997 préparé par Viateur Viel et qu'il demande à l'ensemble de la communauté universitaire de prendre une part active au recrutement.* »

Les préoccupations des membres quant au recrutement se traduisent dans les suggestions suivantes:

- que chaque année, le plan de recrutement soit présenté au Conseil et évalué;
- que l'Université travaille étroitement avec les polyvalentes afin de s'assurer que ses conditions d'admission sont réalistes;
- que l'on sensibilise les leaders du monde de l'éducation à leur responsabilité collective en matière de recrutement universitaire;

- que l'on fasse davantage valoir les études universitaires auprès des parents, des élèves et même auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, qui semble ne valoriser que les études collégiales;

- que le plan de recrutement tienne compte de la restructuration de l'éducation en Nouvelle-Écosse et du fait qu'avec les nouvelles technologies, il est possible d'accroître les effectifs provenant de cette province, en particulier au niveau des études supérieures et de l'Éducation permanente.

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

### 11.2 *Résultat d'un sondage sur le rôle des membres du CGV*

Voir le Document C, p. 1-4

**R : 07-CGV-960921**

Richard Savoie, appuyé par Gérald Clavette, propose :

« *Qu'un comité ad hoc du Conseil des gouverneurs soit formé pour étudier le rapport intitulé **Governing Boards in Canadian Universities** et pour préparer la discussion qui se tiendra sur le sujet à une prochaine réunion du Conseil.* »

On est d'avis que l'étude de ce sondage pourrait aider le Conseil à réfléchir à son rôle au sein de l'Université. C'est une occasion de corriger d'éventuelles insatisfactions quant au fonctionnement du Conseil. On laisse à la présidente le soin de former ce comité. Les membres expriment le désir que le document soit traduit en français.

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

### 11.3 *Nominations au Campus de Moncton*

**R : 08-CGV-960921**

Léonce Losier, appuyé par Lucie Lavigne, fait la proposition suivante :

« *En vertu de la procédure de sélection des cadres adoptée par le CGV-881210 et compte tenu des objectifs visés par cette procédure, que :*

a) **Réal Allard** soit nommé directeur du Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE) pour un mandat de trois ans, soit du 1er juillet 1996 au 30 juin 1999;

b) **Bernadette Bérubé** soit nommée vice-doyenne de la Faculté des arts pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1er octobre 1996 au 30 juin 2001;

c) **Annette Boudreau** soit nommée codirectrice du Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) pour un mandat de trois ans, soit du 1er juillet 1996 au 30 juin 1999;

d) **Roger Bourque** soit nommé vice-doyen de la Faculté d'administration pour un mandat d'un an, soit du 1er octobre 1996 au 30 juin 1997;

e) **Pierre-Marcel Desjardins** soit nommé titulaire de la Chaire d'études coopératives pour un mandat de trois ans, soit du 1er juillet 1996 au 30 juin 1999;

f) **Lise Dubois** soit nommée codirectrice du Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) pour un mandat de trois ans, soit du 1er juillet 1996 au 30 juin 1999;

g) **Renaud S. LeBlanc** soit nommé directeur des technologies de l'information et des communications pour la période allant du 1er août 1996 au 30 juin 2001. »

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

#### 11.4 Congé sans solde au Campus de Moncton

**R : 09-CGV-960921**

Gérald Clavette, appuyé par Léonce Losier, fait la proposition suivante :

« En vertu du paragraphe 26.23 de la présente convention collective entre l'ABPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par ce paragraphe, qu'un congé sans solde de dix mois soit accordé à **Jean-Guy Vienneau** (École d'éducation physique et de loisir) pour la période allant du 1er septembre 1996 au 30 juin 1997. »

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

#### 11.5 Nominations au Campus d'Edmundston

**R : 10-CGV-960921**

Daniel Bélanger, appuyé par Léonce Losier, fait la proposition suivante :

« En vertu du paragraphe 33.04 de la convention collective entre l'APBCUSLM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par ce paragraphe, que les personnes suivantes soient nommées chef de leur secteur respectif pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 :

##### **Nom Secteur**

*Paul Albert Administration des affaires*

*Richard Barry Sciences forestières*

*René Blais Sciences humaines*

*Luc Frenette Sciences*

*Roger Gervais Sciences de l'éducation*

*France Marquis Science infirmière*

*Jacques Martin Arts et Lettres. »*

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

### **11.6 *Retraite anticipée du VRER***

Léandre Desjardins annonce qu'il accepte l'offre de retraite anticipée que lui fait l'Université. Sa carrière universitaire prendra donc fin le 30 juin 1997; elle aura duré 31 ans. Le recteur ajoute que l'on procédera au remplacement en suivant la procédure dite longue. Il en profite pour remercier M. Desjardins de tout ce qu'il a fait et qu'il continuera de faire pour l'Université. Applaudissements.

### **12. SUIVI DU SÉNAT (SAC-960828)**

Le VRER résume la dernière réunion du Sénat. Il invite les membres du Conseil à lire les rapports annuels des diverses unités académiques de l'Université. Il mentionne que le Sénat a mis sur pied un comité chargé d'étudier le fonctionnement de son Comité d'appel. Il annonce que l'Université décernera un doctorat honorifique au peintre Claude Picard en octobre prochain.

### **13. POLITIQUE D'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI**

Le VRARH se dit heureux de la collaboration obtenue aussi bien de la part des conseils d'administration des associations d'employés et d'employées que de la part des conseils consultatifs sur la condition féminine. Bien qu'il ne puisse préjuger du résultat des consultations que feront les associations auprès de leurs membres, M. Landry dit avoir confiance que les deux ou trois points non encore réglés le seront d'ici quelques semaines. À la prochaine réunion du Conseil, même si la Commission des droits de la personne n'avait pas encore répondu à la demande de dérogation, il serait possible de soumettre de nombreux points pour approbation. En réponse aux questions portant sur la date de mise en oeuvre de la politique, M. Landry reconnaît que le projet est à l'étude depuis bientôt deux ans. Mais, fort de l'expérience des autres institutions, il croit à la nécessité d'obtenir le plus grand consensus possible avant de passer à l'action. Le VRER ajoute que le long travail d'éducation qu'il y avait à faire sur cette question a maintenant été fait. La preuve en est, selon M. Desjardins, que la longue liste de points de divergence du début est maintenant réduite à quelques sujets de discussion.

### **14. PARC SCIENTIFIQUE**

Voir le Document D, p. 1-17

Le recteur informe les membres de l'état du dossier. Le financement complet de la construction de l'édifice est maintenant assuré. Les lettres patentes créant la corporation à but non lucratif qui assurera la gestion du Parc scientifique ont été signées. Comme l'y autorise la résolution adoptée à la dernière réunion du Conseil (R : 23-CGV-960615), l'Université s'apprête à signer le contrat de gestion dont les membres du Conseil ont reçu copie. Les nombreuses interventions portent sur les points suivants : la représentation de l'Université au conseil d'administration de la corporation; les avantages qu'offrira le Parc scientifique aux étudiants et aux étudiantes; la capacité d'expansion du Parc; le choix des termes utilisés dans le contrat; les conséquences financières pour l'Université en cas de faillite du Parc; l'opportunité de prévoir une formule d'amortissement. Monsieur Robichaud insiste sur la nécessité de consolider chaque étape avant de procéder à la suivante. Le VRARH souligne un changement important au projet initial : l'Université est propriétaire et non locataire des installations du Parc scientifique.

## **15. RAPPORT DU RECTEUR**

Voir le Document E, p. 1-37

### **15.1 *Répertoire 1996-1998***

Le recteur explique que des *addenda* seront annexés aux exemplaires du *Répertoire* qui n'ont pas encore été distribués. Ces ajouts ont pour but de corriger l'appellation du Campus de Moncton et de compenser l'omission du plan des deux autres campus.

#### ***R : 11-CGV-960921***

Lucie Lavigne, appuyée par Rino Castonguay, propose :

« *Que les addenda soient également envoyés aux gens du Nouveau-Brunswick qui ont déjà reçu le Répertoire.* »

Vote sur R11 unanime ADOPTÉE

### **15.2 *Plan stratégique***

Le recteur explique la façon dont sera élaboré le prochain plan stratégique de l'Université. Plutôt que de lancer une vaste consultation, on partira d'une analyse de contenu de rapports existants. Monsieur Robichaud assumera la responsabilité de la gestion des opérations de planification. Le Comité de la régie interne sera mis à contribution dans la production de documents de consultation. Toutes les unités administratives et académiques pourront contribuer à la préparation du plan, dont l'adoption est prévue avant le début de l'année universitaire 1997-1998.

### **15.3 *Mission au Viêt-Nam***

Le recteur ajoute oralement quelques précisions au rapport de sa récente mission au Viêt-Nam. La délégation de l'Université a été reçue par des personnalités haut placées dans la hiérarchie politique et éducative du pays. Grâce aux projets qu'elle a déjà réalisés là-bas, l'Université est bien placée pour tirer de grands avantages d'une coopération accrue avec les universités vietnamiennes. On félicite le recteur sur la qualité de son rapport.

### ***ASSEMBLÉE ANNUELLE***

#### **16. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES**

##### ***R : 12-CGV-960921***

Jimmy Abud, appuyé par Paul L. Bourque, fait la proposition suivante :

*« Le Conseil des gouverneurs entérine les actes de régie des administrateurs et des administratrices de l'Université de Moncton accomplis depuis la réunion CGV-950923. »*

Vote sur R12 unanime ADOPTÉE

#### **17. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 1995-1996**

Voir le Document F, p. 1-23

À l'aide du rétroprojecteur, le VRARH présente le rapport financier annuel déjà distribué. Il y ajoute des tableaux comparant les chiffres de l'année 1996 à ceux de l'année 1995. Le président, en tant que membre du Comité de finance, souligne que les directives du Conseil ont été suivies. Il félicite le recteur, les quatre vice-recteurs et le directeur des finances d'avoir fait preuve de « gestion serrée dans un contexte économique difficile ». Le VRARH annonce le nouveau défi que constitue la révision des principes comptables menée par l'Institut des comptables agréés. Il se peut qu'à l'avenir, l'Université doive considérer comme dépenses la dépréciation des édifices et les salaires versés durant les vacances annuelles. On exprime le désir que le prochain rapport annuel comporte une colonne montrant la différence par rapport au budget approuvé. On souhaite également que le type de tableaux présentés oralement fasse désormais partie du rapport écrit.

##### ***R : 13-CGV-960921***

Richard Savoie, appuyé par Daniel Bélanger, propose :

*« Que les états financiers vérifiés 1995-1996 soient adoptés. »*

Applaudissements

Vote sur R13 unanime ADOPTÉE

## **18. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR OU DE LA VÉRIFICATRICE**

***R : 14-CGV-960921***

Daniel Bélanger, appuyé par Léonce Losier, propose :

*« Que la firme LeBlanc Nadeau Bujold soit choisie comme vérificatrice pour l'année 1996-1997 et que son programme de vérification soit approuvé. »*

Vote sur R14 unanime ADOPTÉE

## **19. NOMINATIONS**

Voir le Document G, p. 1-3

Le président demande à Richard Savoie de présider cette partie de la réunion.

### ***19.1 Comité exécutif***

***R : 15-CGV-960921***

Paul L. Bourque, appuyé par Yvan Bastien, propose :

*« Que **Dennis Savoie** soit nommé au Comité exécutif. »*

Vote sur 15 unanime ADOPTÉE

### ***19.2 Vice-présidence du Conseil des gouverneurs***

***R : 16-CGV-960921***

Léonce Losier, appuyé par Gérald Clavette, propose :

*« Que **Dennis Savoie** soit réélu à la vice-présidence du Conseil des gouverneurs. »*

Vote sur R16 unanime ADOPTÉE

### ***19.3 Comité de finance***

Le mandat de deux membres est arrivé à échéance.

***R : 17-CGV-960921***

*Mises en candidature*

Lucille Collette Proposée par Lucie Lavigne

Laurie Boucher Proposé par Paul L. Bourque

Dennis Savoie Proposé par Jimmy Abud

Vote par scrutin secret. Scrutatrices : Colette Landry Martin et Marie-Paule Martin.

Le président proclame l'élection de **Lucille Collette** et de **Dennis Savoie** au Comité de finance.

Applaudissements

## **20. AFFAIRES NOUVELLES**

Dennis Savoie reprend la présidence de l'assemblée.

### **20.1 *Chaire d'études coopératives et soins de santé***

Léonce Losier souhaiterait que la Chaire d'études coopératives entreprenne une recherche susceptible d'aider la communauté acadienne à assumer la responsabilité de ses soins de santé à partir d'un modèle coopératif. Tout en signalant que la Chaire est administrée par un conseil d'administration, le VRER accepte de soumettre cette idée au titulaire. Il lui semble que d'autres unités de l'Université pourraient également être sollicitées. Pour sa part, le recteur considère qu'une telle demande pourrait éventuellement être compatible avec la mission de la Chaire.

### **20.2 *Représentation des étudiants et des étudiantes au CGV***

Voir le Document H, p. 1-2

Robert Asselin donne les deux raisons qui ont poussé la FÉÉCUM à entreprendre des démarches pour que la représentation des étudiants et des étudiantes soit augmentée à 20 % des sièges du Conseil: 1) la contribution des étudiants et des étudiantes aux recettes de fonctionnement de l'Université se chiffre maintenant à 30 % ; 2) toutes les associations d'étudiantes et d'étudiants de la province vont faire une demande similaire. Il rapporte que l'Université du Manitoba vient de modifier sa constitution pour accorder trois sièges supplémentaires aux étudiants et aux étudiantes.

### ***R : 18-CGV-960921***

Yvan Bastien, appuyé par Bernard Beaudin, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accuse réception de la lettre de Robert Asselin concernant la représentation des étudiants et des étudiantes au Conseil; que le Comité exécutif examine cette question et fasse les recommandations appropriées. »*

Vote sur R18 unanime ADOPTÉE

### 20.3 *Harmonisation des taxes : projet de lettre*

Voir le Document I, p. 1-3

Étant donné l'effet négatif qu'aurait l'harmonisation des taxes sur le budget d'acquisition des bibliothèques et sur le budget personnel des étudiants et des étudiantes, le recteur a fait préparer par le bibliothécaire en chef une argumentation en faveur de la soustraction du matériel de lecture à cette harmonisation.

#### **R : 19-CGV-960921**

Greg Allain, appuyé par Robert Asselin, fait la proposition suivante :

*« Que la position du Conseil des gouverneurs sur l'harmonisation des taxes appliquée au matériel de lecture soit celle que contient le projet de lettre préparé par Gilles Chiasson; que le recteur transmette cette prise de position aux ministres des finances fédéral et provincial. »*

Vote sur R19 unanime ADOPTÉE

### **21. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion se tiendra à Moncton le 30 novembre à 9 heures. Elle sera précédée la veille d'une réception à laquelle seront invités, entre autres, les doyens, la doyenne, les directeurs et les directrices.

DÎNER : 12 h 25 à 12 h 52

### **22. LES NOUVELLES TECHNOLOGIES À L'UNIVERSITÉ : DÉMONSTRATION**

Invité et invitée : **Renaud S. LeBlanc**, directeur des technologies de l'information et des communications; **Monique Frenette**, technicienne au Centre d'informatique au Campus d'Edmundston.

La démonstration a pour but de donner un aperçu de ce que l'on peut trouver au sujet de l'U de M si on a accès aux nouvelles technologies. Monsieur LeBlanc donne d'abord une idée du contenu du cédérom de l'Université de Moncton, puis il illustre le fonctionnement du W3 à l'aide, entre autres, de quelques pages tirées des cours qu'offre maintenant l'Université sur l'Internet. Les interventions portent principalement sur la façon dont l'Université exerce un contrôle sur le contenu des pages qu'elle place sur le réseau électronique.

Le président remercie M. LeBlanc et Mme Frenette. L'assemblée les applaudit.

### **23. ANNONCES**

Le président félicite le recteur et sa femme qui viennent d'adopter une petite fille originaire de Chine.

Il rappelle aux membres de remplir leur formulaire de notice biographique et de l'envoyer au Secrétariat général avant la prochaine réunion.

Il annonce le décès récent de Jean-Marie Gagné et demande d'observer une minute de silence en mémoire de ce professeur émérite du Campus d'Edmundston.

## **24. CLÔTURE**

***R : 20-CGV-960921***

Jimmy Abud propose :

« *Que la séance soit levée.* »

Vote sur R20 unanime ADOPTÉE

Il est 13 h 55.

Contresigné le \_\_\_\_\_

Dennis Savoie, président *ad hoc* \_\_\_\_\_

Simone LeBlanc-Rainville, secrétaire \_\_\_\_\_